



***De la parole aux actes :  
Engagement tenu !***



**FISCALITÉ 0%**

***Gestion rigoureuse  
et Projets d'investissement***



# SOMMAIRE

P8-9  
PLU(S) BELLE  
LA VILLE

## > P4-5 / Plus proche de vous

Une sélection illustrée des différents temps forts : logements, événements festifs ou culturels, environnement, avancement des dossiers. Les pages qu'il faut consulter pour se tenir au courant de l'actualité. Ça bouge à Saint-Laurent!

## > P6-7 / Aménagement à Saint-Laurent-du-Var

Le dossier avance, les berges du Var seront de nouveau rendues aux Laurentins. On fait le point sur les travaux et les perspectives d'avenir de ce patrimoine à l'horizon 2017. Un mot à l'ordre du jour : réappropriation du poumon vert et bleu!

## > P8-9 / Saint-Laurent-du-Var agit pour vous

Une explication pédagogique de la modification du Plan Local d'Urbanisme. Deux objectifs : qualité de vie et qualité ville à pérenniser. La visite du chantier de Cap 3000 a attiré les élu(e)s du département, retour sur ces visites, riche en informations.

## > P10-11 / Budget

Tout ce que vous voulez savoir sur le budget. Petit résumé : fiscalité 0%, vision et anticipation, gestion rigoureuse et optimisée, projets. À découvrir dans le détail pour mieux connaître les tenants et les aboutissants de la gestion de votre ville.

## > P12-13 / Écologie à Saint-Laurent-du-Var

Eco-défis, une démarche originale à l'initiative de la ville, mise en place avec l'ADEEL et les consulaires. Retour d'expériences pour trois commerçants labellisés. Bravo à nos 56 commerçants et artisans laurentins labellisés!

## > P14-15 / Économie à Saint-Laurent-du-Var

La Fédération des Acteurs Économiques Laurentins a été créée. Le territoire est maillé, huit associations ont été soit réactivées soit créées. Une charte a été signée en faveur des acteurs économiques. Quels sont les enjeux de cette charte? Quelle est la portée de cette action? Réponses au sein de nos deux pages dédiées.

## > P16 / Sécurité à l'école

Citoyens vigilants? Qui sont-ils? À quoi servent-ils? Suite aux attentats de Paris, une nécessaire sécurité doit être renforcée notamment pour protéger notre jeunesse. Un dispositif préventif benévole à l'action à Saint-Laurent-du-Var.

## > P17 / Rencontre avec...

Rencontre avec un passionné toujours occupé mais jamais débordé pour partager et échanger ce qui tombe plutôt bien car Saint-Laurent-du-Var Magazine est parti à sa rencontre. Robert Viani sous l'objectif et en musique!

## > P18 / Recette de chef

Nouvelle rubrique qui devrait vous donner l'eau à la bouche. Les chefs laurentins dévoilent leurs secrets. On met les petits plats dans les grands! Bon appétit!

## > P19 / Concours photos

Préparez vos appareils, soyez créatifs et suivez le guide. C'est nouveau, ça se passe à Saint-Laurent-du-Var! On compte sur vos clichés, #SLVMag.

## > P20-21 / Sport à Saint-Laurent-du-Var

Le volley-ball laurentin, tout le monde en parle. Les résultats sont impressionnants. Un club qui compte et qui fait la fierté de notre ville. On vous dit tout dans ces deux pages.

## > P22 / Tourisme à Saint-Laurent-du-Var

L'Office de Tourisme vous présente la destination Saint-Laurent labellisée Famille Plus. Le label est accordé pour une période de trois ans aux communes qui mènent une réelle politique d'accueil des familles et des enfants.

## > P23 / Saint-Laurent-du-Var d'avant

Souvenirs pour les uns, transmission pour les autres mais aussi parce que savoir d'où l'on vient est une des premières interrogations philosophiques. Retour dans le passé et la mémoire d'un Saint-Laurent d'antan à l'aide de photographies.

## > P24-25 / Votre agenda

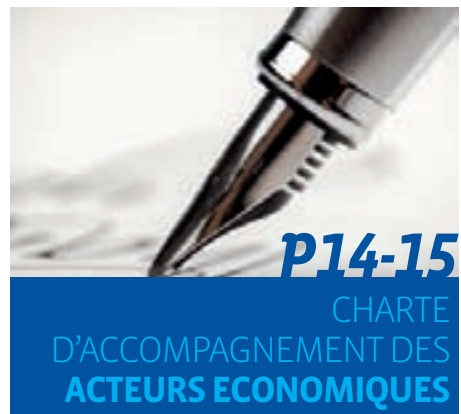
L'agenda de vos sorties. Culture, sport, festivités... le temps se fait plus clément et les manifestations laurentines de plus en plus nombreuses. C'est le moment d'en profiter!

## > P26 / Dans le respect de tous

La page de l'expression de tous les groupes politiques. Tout le monde s'exprime en liberté dans le respect de la loi!

## > P27 / Où trouver votre magazine

Le mode de distribution de votre magazine change. Des économies dans les dépenses sont à l'ordre du jour. Voici la liste des points où vous pouvez le récupérer. N'oubliez pas, il est présent sur le site officiel de la ville également : saintlaurentduvar.fr



# ÉDITO

## UN BUDGET VERTUEUX POUR FAIRE FACE À L'AVENIR

Chères Laurentines, Chers Laurentins, Chers amis,

La vocation d'une équipe municipale s'exprime à travers la protection des intérêts de ses administrés. Cette vocation est celle qui nous anime, mon équipe et moi-même et elle nous a conduits à décider de ne pas avoir recours à l'augmentation des impôts locaux, malgré une baisse constante des dotations de l'État.

Face à ce défi budgétaire, la municipalité fait appel au bon sens pour prendre ses décisions. Le budget voté le 30 mars en est la parfaite illustration. Pour faire face à l'augmentation prévisible des prélèvements d'État sur les finances, la Mairie a clairement choisi de réduire ses dépenses en misant sur la rationalisation et la mutualisation, réalisant ainsi des économies substantielles, qui lui permettent de faire face tout en tenant ses engagements auprès des Laurentins.

À l'heure où 37% des communes de France ont été contraintes d'opter pour une augmentation de leurs impôts, j'ai choisi de préserver les Laurentins d'une pression fiscale supplémentaire tout en maintenant une force d'action à travers la réalisation des projets annoncés : le renouvellement urbain du quartier Point du Jour, la Porte de France, l'aménagement urbain du square Benès, du littoral, routier et paysager multigénérationnel du quartier du Jacquon, d'une cuisine centrale à l'école Castillon, la sécurité et la propreté des espaces publics, l'extension du cimetière Saint-Marc, la sauvegarde du Moulin des Pugets et l'extension du conservatoire avec la création d'un espace lecture dédié à la jeunesse à la Maison Arnaud.

Tout ceci est rendu possible grâce à la force créative et technique de notre équipe qui, nourrie de l'expertise et de l'implication des services municipaux et de nos partenaires de la Métropole et du Conseil départemental, a été mobilisée depuis l'an dernier. Les premiers résultats sont là avec l'aboutissement de certaines réalisations comme le nouvel espace de vie de la forêt des Pugets ou l'avancée de projets tels que l'aménagement de la gare ou des berges du Var.

Notre défi réside aujourd'hui dans la poursuite de notre effort d'investissement malgré un contexte budgétaire difficile. Il s'agit de répondre aux enjeux du moment tout en continuant à œuvrer ensemble pour l'avenir de Saint-Laurent-du-Var, à travers la réalisation de ces projets pour lesquels vous m'avez fait l'honneur de me mandater.

Maire de Saint-Laurent-du-Var  
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes  
Chargé de mission auprès du Président  
du Conseil départemental des Alpes-Maritimes  
Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Directeur de la Publication  
Joseph Segura

Directrice de la Communication  
Marie-Paule Santini

Rédaction  
Marie-Paule Santini  
Alexandre Magglio  
Eric Capomaccio  
Célia Gorlero  
Isabelle Brette

Conception-réalisation  
BHB communication

Impression  
Riccobono

Crédit photographique  
Ville de Saint-Laurent-du-Var  
Philippe Lambert  
BHB communication  
Shutterstock

Tirage  
10000 exemplaires - Diffusion gratuite  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2016  
N° ISSN : 1257 - 5356  
Communication - Cabinet du Maire  
BP 125 - 06706 Saint-Laurent-du-Var Cedex



[www.saintlaurentduvar.fr](http://www.saintlaurentduvar.fr)

Saint-Laurent-du-Var (06)



# Plus proche de vous



1

## 1. 250 arbres pour plus de vie !

La ville de Saint-Laurent-du-Var et les enfants des écoles ont participé à l'opération nationale : « Plus d'arbres, plus de vie ». Le but était de les sensibiliser au respect de l'environnement et comprendre son rôle majeur au sein de notre planète. Cette année l'opération s'est déroulée sur trois jours, deux forêts étaient concernées : la forêt des Pugets et la forêt de Montaleigne. Le nombre d'enfants et d'adultes mobilisés a été doublé, 588 personnes ont participé à cette plantation pédagogique. Pour cette nouvelle édition, tous les acteurs impliqués dans ce projet ont su supplanter l'excellent bilan de 2015 avec 250 arbres plantés cette année contre 180 l'an passé.



2

## 2 et 3. Objectif accompli

Succès d'affluence et de qualité autour des photos exposées, images de toute beauté pour ce 7ème Regard Photographique organisé par le club photo de l'Agasc. Stages, conférences et expositions étaient au programme. L'invité d'honneur était Jean Lecourieux-Bory avec une exposition de son travail sur les difficultés des petites entreprises en ces moments de crise. Un regard décidément très actuel sur la société.



3

## 6. Porte de France, on ne vous oublie pas !

Le 29 février s'est déroulé le premier comité de pilotage du projet de renouvellement urbain du quartier Porte de France dans les locaux de la Métropole. Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var, a martelé que « les 940 habitants du quartier du Point-du-Jour ne sont pas oubliés... Ils font même l'objet d'une attention toute particulière de la part des services de l'État, de la Métropole, du bailleur Nice Côte d'Azur Habitat, des services et des élus laurentins... Si le chemin est encore long à mon goût, parvenir à la destruction des bâtiments et à la reconstruction d'un nouveau quartier ce 29 février est une date à retenir... Elle n'est pas que symbolique mais apparaît comme un marqueur... Le projet ira jusqu'à son terme, même s'il prendra du temps ». En phase depuis le rattachement du Point-du-Jour dans le quartier prioritaire des Moulins, l'État, la Métropole et la commune de Saint-Laurent-du-Var travaillent de concert pour mener à bien ce projet d'envergure.



6



7

## 7 et 8. Les zanimos en fête !

La foule, le soleil et les sourires étaient au rendez-vous pour la parade du carnaval laurentin ! C'est dans une ambiance festive que le maire Joseph Segura, son adjointe à la culture et à l'évènementiel, ainsi que de nombreux élus, ont ouvert le carnaval de cette année sur le thème des animaux. Des lions, des tortues, des lapins et divers animaux circulaient dans les rues de Saint-Laurent-du-Var, mais nous avons pu tout de même apercevoir de jolies princesses, de petits soldats et pleins d'autres déguisements. Tout au long de la parade, constituée de trois chars, d'acrobates sur des monocycles ou sur des échasses, les batailles de confettis ont fait rage et ravies les plus jeunes. Nathalie Franquelin « s'est félicitée de la réussite de ce carnaval, rassemblant petits et grands, et notamment du partenariat avec l'association Commercentre qui proposait le concours des vélos fleuris, tous plus beaux les uns que les autres ».

## 4 et 5. Nouveaux logements dans le cœur du vieux-village

Liliane serre son bébé de 4 mois dans ses bras et s'émeut : « quelle joie de pouvoir offrir un toit à mon enfant grâce à la municipalité, je ne sais comment exprimer ma gratitude ». L'État, la métropole, le conseil régional ont investi pas moins de 1,2 million d'euros pour réaliser cette opération de 8 logements. Deux années ont été nécessaires pour terminer les travaux, car plus qu'une simple réhabilitation, on constate une complètereconstruction des bâtiments qui n'aura rien coûté au contribuable laurentin. Joseph Segura était entouré pour cette manifestation de Patrick Villardry, Mary-Claude Bauzit, Thomas Berettoni, Florence Espanol et Andrée Guillot. Les questions d'économie d'énergie, la mise aux normes en matière d'accessibilité, le commerce de proximité, les espaces verts... tous ces éléments ont été pris en compte pour les futures réalisations, qui constitueront un plus pour le patrimoine laurentin.



4



5



8



## BERGES DU VAR : PATRIMOINE RENDU AUX LAURENTINS

### Un préalable : le débroussaillage

Le Département passe à l'action ! Le Président du Conseil Départemental Eric Ciotti et Joseph Segura, Maire de Saint-Laurent-du-Var étaient présents lors du lancement des travaux de débroussaillage par Force 06 avant le futur confortement de la digue de Saint-Laurent-du-Var. Impatience, enthousiasme dominaient face à ce chantier structurant pour Saint-Laurent-du-Var.

Devant les élus laurentins dont Danielle Hébert qui s'est investie dans ce projet et Cyril Marro, Directeur de l'environnement et de la gestion des risques au Conseil départemental des Alpes-Maritimes ainsi que Jean-Marie Demirdjan, Chef du service des Force 06 et prévention des incendies, les élus ont salué l'opération de débroussaillage qui a été réalisée par Force 06. Débroussaillage qui pose les jalons du futur aménagement des berges du Var.

L'opération s'inscrit dans la protection globale du secteur Nice Saint-Laurent-du-Var : en rive gauche, la rehausse de la digue de l'A8 et le confortement de la digue MIN-CADAM ont été réceptionnés en 2010 ; à présent, il s'agit en rive droite de renforcer la berge de Saint-Laurent-du-Var.

### Travaux et sécurisation

Pour Joseph Segura le « débroussaillage est un préambule à l'action, l'endigement une sécurisation faisant office de seconde étape et enfin l'aménagement de ces berges le poumon vert et bleu au sein de la porte de France ! ».

Le timing des opérations est prévu comme suit :

- > Débroussaillage de la zone de chantier par Force 06 du 8 février à avril 2016
- > Endiguement de juin 2016 à juillet 2017
- > Aménagements paysagers à l'automne 2017

Eric Ciotti quant à lui insistait sur le fait que « la protection des populations guide l'action du Département. En effet dans le cadre du PAPI Var la digue sera confortée pour la sécurité des Laurentins et des infrastructures ». Travaux dont le montant total avoisine les 10 300 000 €.

2017 sera donc une année riche en concrétisation de projets : caserne des pompiers et désormais les berges du Var, le Président du Conseil Départemental assurait que « le souci de protection nous a guidé ». La ville et le département font preuve d'une synergie harmonieuse quant au bien-être des Laurentins.

### Dimension écologique

Le Parc Naturel Départemental des rives du Var dont les berges laurentines sont parties prenantes est issu de la volonté du Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et s'étend de l'embouchure du Var, avec en rive droite la commune de Saint-Laurent-du-Var, jusqu'à 20 kilomètres linéaires au nord pour une superficie totale de 583 ha. Des pistes cyclables et sentiers pédestres seront aménagés, afin de permettre l'accès à une zone inscrite à l'inventaire Natura 2000. Ce parc vient compléter la liste des parcs départementaux et leurs 4 296 hectares d'espaces préservés que compte les Alpes-Maritimes, tout en étant le seul à valoriser un patrimoine fluvial historique et culturel puisque le fleuve a été jusqu'en 1860 la frontière naturelle entre la France et le Comté de Nice. Saint-Laurent-du-Var constituait alors la porte d'entrée du territoire français, la Porte de France.

Joseph Segura envisage l'avenir et déclare : « Interdit de berges du Var depuis des années, les Laurentins vont pouvoir se réapproprier dans un futur proche ces berges enfin libérées ! » car « ces berges, ce sont une partie de Saint-Laurent qui sera rendue aux Laurentins ».

### Aménagement global cohérent

Ce futur aménagement des berges du Var doit être mis en cohérence avec la vision d'un aménagement plus global reliant le Nord de la commune à son littoral, en intégrant des déplacements doux (piétonnier et cyclable). Il est réalisé en lien avec celui de Cap 3000 qui permettra de pouvoir se rendre à pied ou à vélo depuis le centre-ville sur cette zone économique et sur notre littoral, tout en pouvant profiter de la zone ornithologique. L'aménagement du bord du Var offrira cette possibilité aux Laurentins qui pourront s'y rendre grâce aux traversées piétonnes

qui seront réalisées par la Métropole sur demande de la ville.

Cet aménagement est un atout. Atout intégré dans tous les projets d'aménagement dont celui de Porte de France sur les HLM du Point du Jour (étude intégrant l'ouverture du quartier vers le Var) et celui de la Plaine des Iscles (étude intégrant la continuité en termes de déplacements tout le long du Var depuis le Nord de la commune jusqu'à son littoral).



AMBIANCE DE  
LA PROMENADE  
ACCESSIBLE AUX  
VTT

AMBIANCE DE  
LA PROMENADE  
ACCESSIBLE AUX  
PIETONS

AMBIANCE DE  
LA PROMENADE  
ACCESSIBLE AUX  
PIETONS





**Thomas BERETTONI**  
Adjoint  
Administration  
Générale, Commande  
publique, Urbanisme,  
Affaires juridiques et  
Patrimoine communal



**Danielle HEBERT**  
Développement durable,  
Espaces verts, Travaux  
et Aménagement du  
territoire



## PLU(S) BELLE LA VILLE

### PLU(s) DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La procédure de modification N°1 du PLU, étapes par étapes :

**Juin, Septembre, Décembre 2015 :** Réunions de travail avec les Elus

**31 Août au 2 Octobre 2015 :** Enquête publique menée par un Commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif et rencontres de Laurentins

**3 novembre 2015 :** Remise du rapport et de l'avis du Commissaire enquêteur

**Octobre, Novembre 2015 :** Rencontres par le Maire des Laurentins qui l'ont souhaité

**Novembre 2015 :** Ajustement du dossier

**16 décembre 2015 :** Avis favorable du Conseil municipal par 27 voix pour et 7 abstentions

**19 Février 2016 :** Approbation par le Conseil métropolitain

**Début avril 2016 :** Entrée en vigueur du PLU modifié

Consulter la  
modification N°1 du  
PLU et le rapport  
du commissaire  
enquêteur :



### CAP 3000 : VISITE DE CHANTIER



Le chantier laurentin de Cap 3000 attire les hommes et les femmes politiques du département car il est porteur de renommée, d'emploi pour toute la Côte d'Azur d'ailleurs Dominique Estrosi-Sassone Sénatrice, Adjointe au Maire de Nice et Présidente de Côte d'Azur Habitat mais aussi citoyenne d'honneur de note ville s'est rendue avec Joseph Segura sur les lieux. Elle a pu ainsi découvrir en avant-première les puits de lumière du mail de la mer. Rudy Salles, Député, avait été le premier en compagnie du Maire de Saint-Laurent-du-Var a visité le chantier « le plus grand d'Europe en terme de rénovation » selon les propos de la Directrice Générale Adjointe Michèle Guéri avec un coût avoisinant les 450 000 000 €. En février dernier, Eric Ciotti, Président du conseil Départemental, avait souhaité se rendre compte des travaux entrepris et a plaidé en faveur d'une « salle, entre 400 et 1000 places, pour organiser des événements » au sein du bassin laurentin. Joseph Segura convaincu par l'idée depuis bien longtemps déjà ajoutait que « cette salle aurait du sens car Saint-Laurent bénéficie d'une position stratégique en terme de proximité d'équipements que sont par exemple l'aéroport, l'autoroute... ». Proposition qui fait l'objet d'une attention particulière puisque le Directeur Roch-Charles Rosier a déclaré : « on y réfléchit ».



#### Le PLU, c'est quoi ?

C'est un document d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement et les règles d'urbanisme applicables sur un territoire. Il s'appuie sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui pose la vision qu'a la collectivité de son territoire pour les années à venir. Dans l'attente du passage au PLU Métropolitain, prévu fin 2018 / début 2019, les communes ont la possibilité de modifier leur PLU communal pour les ajustements réglementaires

nécessaires, notamment pour l'avancée de projets et une meilleure maîtrise de leur urbanisme.

#### Un PLU pour une qualité de vi(II)e

Les modifications du PLU sont porteuses de deux enjeux principaux : votre qualité de ville et votre qualité de vie, enjeux nécessairement liés. En effet, d'une part, les modifications approuvées portent des projets d'aménagements. Parmi ces projets d'aménagements, la procédure de modification N°1 du PLU qui vient de s'achever a porté sur :

- la caserne des pompiers (livraison prévue pour décembre 2017),
- le square Benès (définir le cadre administratif du projet d'aménagement global de ce quartier),
- la mise en place d'une urbanisation maîtrisée pour contrer les effets pervers de la loi ALUR. Le tout béton, nous n'en voulons plu(s) ! Pour autant les droits à bâtir définis par le PLU n'ont pas été diminués et ont même été augmentés, selon les zones, dans des proportions jugées acceptables notamment au regard des voies de desserte et des réseaux.

D'autre part, ces mêmes modifications assurent une qualité de vie car elles facilitent et assouplissent des règles absurdes en matière d'urbanisme pour les projets des particuliers notamment sur :

- le calcul de la hauteur des constructions
- le pourcentage d'espaces verts en pleine terre
- la largeur des voies d'accès (3,5 mètres)
- la distinction garage enterré / fermé

### + D'INFOS

Nos services à votre disposition  
Urbanisme : **04 92 12 41 66** ou **62**  
Aménagement Durable du Territoire :  
**04 92 12 40 83**



## UN BUDGET VERTUEUX ENTRE RIGUEUR ET VOLONTARISME

**Face aux contraintes financières historiques auxquelles Saint-Laurent-du-Var, comme l'ensemble des collectivités territoriales, est confrontée, Joseph Segura et son équipe municipale ont dû redoubler de créativité et d'effort pour élaborer un budget rigoureux et économe tout en préservant la qualité du service public et l'investissement en faveur des Laurentins, le tout en respectant scrupuleusement l'engagement du maire : ne pas augmenter les taux d'impôts communaux et opérer un niveau d'endettement maîtrisé. Une véritable performance.**



« Une gestion financière saine et maîtrisée » : c'est ainsi que Joseph Segura définit ce budget primitif 2016. Et cela en dépit des contraintes extérieures considérables qui pèsent lourdement sur les finances municipales. « Cela n'a pas été simple mais nous avons réussi à bâtir un budget vertueux » expliquait le premier magistrat de la ville lors du conseil municipal du 30 mars, au cours duquel l'assemblée communale a entériné la gestion financière de la ville. Baisse des dotations et prélèvements supplémentaires de l'État, décisions gouvernementales inopinées comme l'incidence considérable du fonds national de péréquation communale, à savoir la contribution exigée par l'État aux communes dites « riches » (ou bien gérées) au profit des communes dites « défavorisées », qui augmente chaque année et représente plus de 100 000 euros ponctionnés en 2016 dans le budget communal.

L'impact des décisions gouvernementales constitue une perte de ressources considérable pour la mairie de Saint-Laurent-du-Var : « Elles ont coûté 900 000 euros à la Ville en 2015, et impacteront négativement à nouveau le budget de 700 000 euros cette année soit, concrètement, un total de 1,6 millions d'euros de ressources en moins pour notre ville en deux ans – l'équivalent de 5 points de taxe d'habitation ! – ! », souligne Joseph Segura. Si l'on ajoute les

conséquences de la crise économique sur la fiscalité indirecte, on prend toute la mesure du défi que représente l'élaboration d'un budget que la municipalité veut conçu dans l'intérêt du contribuable. Un défi que le maire de Saint-Laurent-du-Var et son équipe municipale avec le concours de l'ensemble des services de la mairie, a mis un point d'honneur à relever en tenant ses engagements prioritaires : ne pas augmenter les taux d'impôts communaux, stabiliser la dette de la ville et poursuivre une politique d'investissement ciblée sur les projets structurants, la proximité et la sécurité...

**« À Saint-Laurent, il n'y a pas d'inflation fiscale »**

En s'engageant à ne pas toucher aux taux d'impôts du ressort de la commune, Joseph Segura entend d'abord protéger les contribuables laurentins : « Les contribuables n'ont pas à être la variable d'ajustement des politiques publiques. À Saint-Laurent-du-Var, il n'y a pas et il n'y aura pas d'inflation fiscale sur les particuliers. Nous avons le devoir de ne pas obérer les chances de notre territoire par des ponctions supplémentaires sur le pouvoir d'achat de ceux qui sont en

difficulté au quotidien, de ceux qui créent des flux de richesses et donc d'emplois ». La maîtrise de la dette s'inscrit également dans cette dynamique vertueuse, au profit de l'intérêt général. Cette année est marquée comme étant celle de l'arrêt d'une progression des dépenses supérieures à la progression des recettes. « C'est ainsi que l'effet ciseau tant redouté » est neutralisé confirme Joseph Segura.

Pour tenir ses objectifs, la municipalité a dû faire preuve de rigueur et d'ingéniosité. « C'est d'autant plus nécessaire que l'État nous impose des augmentations de dépenses de fonctionnement, comme avec la réforme des rythmes scolaires... La démarche que nous adoptons est pragmatique. Nous étudions au cas par cas la meilleure façon d'optimiser nos moyens », souligne Jean-Pierre Bernard, conseiller municipal délégué aux finances. « Et rien n'est anecdotique ! » Face à la diminution des recettes, elle a ainsi entamé un plan de réduction des dépenses de fonctionnement de la mairie que l'équipe municipale et les services ont redoublé de créativité dans un seul but : faire des économies tout en préservant la qualité du service public. Les charges courantes ont ainsi diminué de 2,4 % par rapport au budget primitif 2015 et les subventions aux associations ont été revues à la baisse (- 3 %) alors que

la masse salariale est contenue avec 1,01 % de hausse. Une démarche économe qui est le fruit d'un travail collectif initié avec l'ensemble des services municipaux, appelés à formuler leurs idées ou suggestions : « Le personnel communal est au cœur de la démarche, note Joseph Segura. Dès mon arrivée à la tête de la mairie, j'ai engagé un audit organisationnel en vue d'adapter l'administration municipale au projet de mandat et aux nouveaux enjeux financiers de la politique menée par l'État. »

### Une gestion optimisée

« Nous mettons en place un nouvel organigramme, plus fonctionnel et opérationnel, avec une démarche de management collaboratif pour que chaque employé municipal puisse faire valoir ses compétences et s'impliquer le plus efficacement possible dans sa mission de service public », souligne Brigitte Lizée, adjointe déléguée aux Ressources humaines, en charge aux côtés de Jean-Michel Pignol, directeur général des services, de cet audit.

Des efforts qui, mis bout à bout, ont permis de baisser les dépenses de charges à caractère général de 2,4 % entre les budgets primitifs 2015 et 2016. « Par ailleurs, grâce aux bons résultats du compte administratif 2015, qui sont intégrés dans le budget, nous allons pouvoir, et là

encore, c'est une innovation, augmenter le virement, donc l'autofinancement de notre investissement », glisse Jean-Pierre Bernard. Une gestion optimisée, grâce à laquelle Joseph Segura peut mettre en œuvre son projet de mandat sans pénaliser les contribuables laurentins, pour faire de Saint-Laurent-du-Var, une ville mieux partagée, plus agréable à vivre, mieux valorisée, plus dynamique et attractive, toujours dans le respect de son identité et de ses racines.

### Des actions dans tous les quartiers

Dans le budget 2016, 6,823 millions d'euros sont ainsi consacrés à l'investissement. Et les actions fleurissent, dans tous les quartiers. En matière de sécurité et de lutte contre l'incivisme, la municipalité poursuit le déploiement de la vidéo protection au rythme de 10 caméras par an. Pour améliorer la qualité de vie des habitants, les opérations se multiplient : le réaménagement du quartier de la gare est engagé avec la destruction de la maison appartenant à la SNCF et la réalisation d'une place qui va littéralement métamorphoser le secteur. Au centre-ville le réaménagement de la Maison Arnaud en véritable extension du conservatoire. Mais aussi la mise en accessibilité des bâtiments communaux, l'extension du cimetière Saint-Marc... Sans oublier de grands projets, bel et bien sur les rails : l'aménagement du littoral, les Jacquons, le réaménagement du square Benes... « Des autorisations de programme et crédits de paiement sont envisagés pour les projets phares du mandat nécessitant une programmation pluriannuelle afin d'identifier les crédits nécessaires année après année », souligne Jean-Pierre Bernard. Une preuve supplémentaire de la volonté du maire et de son équipe d'allier « vision et anticipation » afin d'atténuer les effets d'un contexte national contraint.



« PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX »

0%

2,4 % de réduction des dépenses réelles de fonctionnement de la Mairie tout en préservant la qualité du service public grâce à des actions concrètes pour faire des économies et lutter contre le gaspillage.

| Chap                  | Libellé                     | 2014    | 2015          | 2016          |
|-----------------------|-----------------------------|---------|---------------|---------------|
| 011                   | Charges à caractère général | 8312460 | 8038717       | 7845450       |
| <b>Variation en %</b> |                             |         | <b>-3,29%</b> | <b>-2,40%</b> |



## ECO-DÉFIS : À LA RENCONTRE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS LABELLISÉS

Le challenge Eco-défis, c'est 6 mois pour réaliser au moins 3 défis en menant des actions concrètes en faveur de l'environnement avec des caractéristiques concernant l'eau, l'énergie, le transport, l'emploi... C'est également un moyen de remettre à l'honneur le commerce de proximité, accroître la notoriété des commerçants et artisans grâce aux partenariats créés et au label délivré. La ville de Saint-Laurent-du-Var, en partenariat avec la Chambre des Commerces et d'Industrie et la Chambre des Métiers de l'artisanat des Alpes-Maritimes, ont initié cette démarche. 56 commerçants et artisans ont donc obtenu leur label au mois de février, grâce à leur investissement au sein de leurs commerces mais également au sein de la commune. Trois d'entre eux ont accepté de faire un retour d'expérience.

Laurence Porcaro :  
« le label « Eco-défis » m'a apporté une nouvelle clientèle »



L'institut Ténélia tenu par Laurence Porcaro, a déménagé du quartier de la gare pour investir le centre-ville depuis maintenant deux ans. Lors de ce déménagement, un réel changement a été opéré. La gérante voulait un espace de beauté « sain », plus en osmose avec ses convictions.

### Quelles mesures avez-vous prises pour répondre à « Eco-défis » ?

Laurence Porcaro : « J'ai relevé une dizaine de défis en terme d'économies d'énergie : une meilleure isolation, des lumières à basse consommation, une vitrine éclairée jusqu'à 21 heures seulement. Je fais aussi très attention à l'utilisation de l'eau, je suis intraitable sur ce point. De plus, je n'utilise que des produits naturels pour les soins, pour le ménage et même pour la lessive, naturels et locaux permettant de raccourcir la durée de transport ».

### Êtes-vous aussi responsable sur le plan personnel que sur le plan professionnel ?

« À l'institut comme à la maison, j'ai un comportement très respectueux de l'environnement. J'effectue le tri, surveille de près notre consommation d'eau. Je n'ai que des plantes grasses dans mon jardin, des plantes qui ne demandent pas beaucoup d'eau même si esthétiquement ce n'est pas forcément ce que j'aurais voulu. Un minuteur programmé est mis en place pour l'arrosage, je n'utilise aucun pesticide bien évidemment ».

### Qu'est-ce que vous a apporté « Eco-défis » ?

« Grâce aux personnes de la Chambre de Commerce et d'Industrie venues à l'institut, j'ai compris que ce qui était naturel pour moi, ne l'était pas forcément pour les autres. L'utilisation de produits naturels n'était pas spécialement mise en avant et les clients ne savaient pas que je ne fonctionnais qu'avec ce genre de produits. On m'a donc conseillé de mettre un autocollant sur la vitrine afin de montrer cette utilisation. Grâce au label « Eco-défi », l'image de l'institut s'est améliorée et l'utilisation de produits naturels est largement remarquée et m'a apporté une nouvelle clientèle. Beaucoup de personnes sont venues suite à cela, notamment des personnes malades avec des traitements spéciaux, ou bien encore des laurentins ayant des allergies, fréquentent désormais l'institut, j'en suis ravie ».

Institut Ténélia  
Quartier Centre-ville



Cynthia et Patrice Priolo :  
« une réelle volonté de participer à une opération protégeant la nature »

L'atelier fleuriste est une charmante boutique tenue par Patrice Priolo, horticulteur et Cynthia Priolo, chef de projets événementiels. Ils proposent un vaste choix de fleurs et plantes locales, de compositions modernes réalisées par Elodie, artisan fleuriste, et divers objets de décoration.

### Quelles ont été vos motivations pour participer à « Eco-défis » ?

Cynthia Priolo : « Nous avons une réelle volonté de participer activement à une opération protégeant la nature, de plus, nous avons effectué des travaux récem-

ment et commencé à mettre en place des mesures respectueuses de l'environnement à ce moment-là. Eco-défis nous a donc permis de poursuivre et d'approfondir cette politique environnementale ».

### Combien de défis avez-vous relevés ?

« Nous nous sommes investis dans ce challenge et nous avons relevé 11 défis tels que l'utilisation de luminaire LED à basse consommation au sein de la boutique, l'utilisation de produits ménagers naturels, la vente de produits bio, un système de blocage d'eau pour éviter de gaspiller celle-ci.

Nous n'achetons que des produits locaux, nous ne voulons pas importer les fleurs d'Hollande comme le font beaucoup de fleuristes. Tout d'abord parce qu'en achetant les fleurs localement, elles durent plus longtemps et sont en meilleur état. Nous évitons aussi de polluer l'environnement en ayant recours à moins de transport. Nous avons discuté à propos de l'achat d'un véhicule hybride pour nos divers déplacements mais le prix de ces véhicules reste encore trop élevé ».



L'atelier fleurs & déco  
Quartier de la gare



Nathalie et Patrick Fieschi :  
« une bonne initiative de la part de la collectivité »

Le snack Grain de sel, géré par Nathalie et Patrick Fieschi est ouvert depuis deux ans et demi, ils proposent des produits frais locaux et des plats originaux afin de combler des clients à la recherche d'agréables saveurs.

### Aviez-vous commencé à prendre des mesures pour l'environnement avant « Eco-défis » ?

Nathalie Fieschi : « Dès l'ouverture de notre snack, la prise en compte de l'environnement était un élément important pour nous et nous améliorons ces mesures progressivement. Nous avons reçu le trophée d'or à l'éco-défis ainsi que l'Atelier fleurs & déco avec la réussite de 11 défis. Nous récupérons toutes les huiles plutôt que de les jeter dans la nature, des emballages en cartons et des assiettes biodégradables sont utilisés pour nos plats à emporter, nous achetons des

produits avec peu d'emballages, et pour le nettoyage des vitres, nous l'effectuons au vinaigre blanc... Pour les sanitaires, la lumière des toilettes s'allume grâce à un détecteur de mouvements, une chasse d'eau au seul réservoir minimum permet d'éviter le gaspillage de l'eau et d'autres mesures sont utilisées au sein du snack ».

### Que pensez-vous du challenge « Eco-défis » ?

Patrick Fieschi : « C'est une bonne initiative de la part de la collectivité, il est important d'avoir un maire qui se préoccupe de l'environnement et également des commerçants. Nous voulons nous engager et participer à notre niveau à ne pas endommager la planète, donner un exemple de conduite au public et transmettre un message afin que chacun puisse se responsabiliser pour la planète ».

### Pensez-vous poursuivre cette ligne de conduite ?

« La poursuite de cette ligne de conduite est évidente, petit à petit, nous relevons nos propres défis. Actuellement notre volonté est de changer l'éclairage du snack pour mettre des lampes à basse consommation, dans le futur nous nous attarderons sur des choses plus complexes ».

Le snack Grain de Sel  
Quartier Cap avenues



## LA SIGNATURE DE LA CHARTE D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES



Depuis son élection, Joseph Segura, Maire de Saint-Laurent-du-Var s'est engagé avec Brigitte Lizée, adjointe en charge de l'économie/emploi à accompagner la dynamique commerciale et être au quotidien au plus près de ses acteurs économiques.



8 associations sont aujourd'hui en action et sous l'égide de la Fédération des Acteurs Économiques, elles œuvrent de concert pour le développement et l'attractivité du territoire laurentin.

Un travail de plus d'un an et demi permet de présenter dans un premier temps, la **fédération des acteurs économiques** par la parole de son Président Thierry TEBOUL afin d'énoncer l'action et la stratégie de cette nouvelle entité associative mais aussi de présenter l'ensemble des partenaires engagés dans **ce projet ambitieux pour la Ville de Saint-Laurent-du-Var**.

La fédération des acteurs économiques représente tous les pôles économiques présents sur la ville, du port de Saint Laurent du Var au Parc d'activité.

Le projet est axé sur le confort de fréquentation de pôles modernisés, d'une offre commerciale et de services, complétée et renouvelée, d'espaces publics généreux, sécurisés par une circulation automobile apaisée et des circulations douces

L'objectif de cette charte est avant tout une démarche commune pour :

**Promouvoir** le commerce de proximité de la ville pour en faire un centre d'intérêt pour l'ensemble du bassin Laurentin et de la rive droite du Var.

**Valoriser** notamment le cœur de ville et son Vieux Village dans des perspectives d'évolution et la mise en place d'un dispositif de **gestion unifiée**.

**Diversifier** l'offre de services attendus dans une ville-centre, de l'importance de SAINT-

LAURENT-DU-VAR et **développer le mix commercial sur certains pôles**, notamment le centre-ville et le quartier de La Gare.

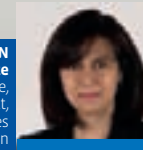
**Mettre en place un plan de requalification urbain** pour renforcer la convivialité de la ville et revitaliser son image.

**Maximiser** les synergies entre les différents pôles commerciaux et les traiter comme s'il s'agissait d'un seul centre commercial à ciel ouvert.

**Créer un parcours** cohérent de circulations douces et renforcer la qualité des espaces publics pour inciter au shopping et à la détente dans les espaces rénovés et piétons,

**Coordonner** le merchandising des surfaces à créer sur les pôles commerciaux, et notamment le centre-ville, afin de les rendre attractifs et complémentaires de Cap 3000.

Brigitte LIZÉE-JUAN  
Adjointe  
Action économique,  
Commerce et Artisanat,  
Ressources humaines  
Conseiller Métropolitain



### Ce projet est avant tout possible grâce à l'engagement, la compétence et l'expertise de chaque partenaire.

La société ALTAREA a décidé dans le cadre de son extension de participer au côté de l'ensemble des partenaires et de doter la fédération de fonds pour le développement de ses actions de financements

#### Extrait de la convention et d'un des engagements financiers de la société ALDETA

« 5.2.1 - La Société ALDETA s'engage dans un premier temps, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015, à participer au financement de la fédération des acteurs économiques laurentins à hauteur de 30.000 € H.T. par an jusqu'au 31/12 suivant la date d'ouverture au public de l'extension du Centre Commercial « Cap 3000 » dans sa totalité.

5.2.2 - La Société ALDETA s'engage ensuite, par l'intermédiaire du Fonds Marketing de « Cap 3000 », à financer la Fédération des acteurs économiques laurentins à hauteur de 50000 € HT par an pendant 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date d'ouverture de l'extension du Centre Commercial « Cap 3000 » dans sa totalité, notamment pour le soutien économique au commerce de proximité et/ou pour faciliter son lien avec le centre commercial.

5.2.3 - Le versement de ce financement aura lieu chaque année après consultation par la Commune du plan annuel de communication correspondant présenté par la Fédération. »

LES SIGNATAIRES  
DE LA CHARTE  
LE 26 JANVIER DERNIER  
EN SALLE  
DU CONSEIL MUNICIPAL :

**Ville de Saint Laurent du Var - Monsieur Joseph SEGURA**, Maire de Saint Laurent du Var

**Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur**

**Monsieur Bernard KLEYNHOFF**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie-NCA

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat**

**Monsieur Jean-Pierre GALVEZ**, Président de la délégation des Alpes-Maritimes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Fédération des Acteurs Économiques Laurentins**

**Monsieur Thierry TEBOUL**, Président de la Fédération des acteurs économiques laurentins

**Société ALDETA (Cap 3000)**  
**Madame Michèle GUERY** Directrice générale Adjointe d'ALTAREA représentant le Président d'ALDETA





## DES CITOYENS VIGILANTS AUX ABORDS DES ÉCOLES

Au lendemain des attentats de Paris, le 13 novembre 2015, le maire Joseph Segura a décidé de renforcer le soutien aux actions menées à Saint-Laurent-du-Var par les forces de polices municipale et nationale.

Patrick VILLARDRY  
1<sup>er</sup> adjoint  
en charge de la  
sécurité, de la  
proximité, de la  
circulation, du  
stationnement



Un dispositif expérimental de surveillance civile laurentine, les Citoyens vigilants, a été mis en place dans le courant du mois de janvier, pour aider à surveiller les entrées et les sorties des établissements scolaires et signaler tout comportement suspect. Une démarche civique inspirée d'expériences étrangères et inscrite dans le prolongement des Voisins vigilants, qui fait appel à une véritable mobilisation citoyenne pour agir notamment en matière de prévention des actes de terrorisme et de radicalisation.

Sans arme, sans uniforme mais munis d'une chasuble spécifique : c'est ainsi que sont identifiables les nouveaux Citoyens vigilants qui se sont portés volontaires pour surveiller bénévolement les entrées et les sorties des établissements scolaires laurentins, en lien avec la police municipale.

« Comme les Voisins Vigilants, ils jouent un rôle majeur de surveillance et ne constituent aucunement une milice se substituant aux forces de l'ordre, précise Joseph Segura, maire de Saint-Laurent-du-Var. Ils ne doivent pas se comporter en enquêteurs, moins encore en justiciers. Ils n'interviennent eux-mêmes qu'en cas d'absolue nécessité, notamment pour porter secours à des personnes menacées par un péril grave immédiat. »

En accord avec les directeurs d'écoles, les citoyens vigilants sont ainsi positionnés aux portes des établissements et écoles aux différentes heures d'entrée et de sortie des élèves. « Compte tenu de la situation, je considère que c'est un devoir citoyen de pouvoir aider, repérer et peut-être dissuader. C'est un engagement personnel », assure Edouard, chef d'entreprise. Leur mission : alerter sur les comportements détectés qui prêtent à suspicion, fluidifier les entrées en réduisant les attroupements et faire remonter toute information utile aux policiers par le biais d'une ligne téléphonique directe.

« Les citoyens vigilants sont toujours en contact visuel avec un policier municipal. Parce qu'il est impératif qu'ils agissent dans le respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur », précise Patrick Villardry, premier adjoint en charge de la sécurité, « les bénévoles retenus ont reçu une double formation théorique et pratique, pour mieux connaître les établissements de leur secteur à surveiller ; les comportements à adopter, les faits à signaler et les procédures permettant de faire remonter les informations. »

Lors du lancement de l'opération le 25 janvier, une dizaine de Laurentins ont répondu à l'appel du maire pour servir

bénévolement et épauler du mieux possible les forces de l'ordre à une heure où la sécurité tout entière du territoire est menacée. « Seule la mobilisation de tous pourra faire face à la menace du terrorisme et de la radicalisation », souligne Joseph Segura. Il nous appartient à tous de redoubler de vigilance et la surveillance des espaces publics par des citoyens volontaires est simplement un outil supplémentaire d'agir et de soutenir l'immense travail de nos forces de l'ordre. »

Une démarche dont bon nombre de parents n'ont pas entendu parler. Quant à ceux qui sont au courant ils n'y voient pas un bouclier miracle mais une aide supplémentaire dont on aurait tort de se passer. « C'est sécurisant parce que ce sont des anonymes, estime Renée, grand-mère d'une petite Inès, élève de maternelle. Comme ils sont là tout le temps, ils peuvent repérer. »

Si le test est concluant, le dispositif sera pérennisé et il pourra même être étendu à d'autres structures recevant du public.



## ROBERT VIANI EN MODE « MACRO »

« Si ta photographie n'est pas bonne, c'est que tu n'es pas assez près », disait Robert Capa. Robert Viani a retenu la leçon, lui qui passe tous ses week-ends, de mai à juillet, allongé par terre dans les prairies du Mercantour, l'objectif collé à son modèle.



« Savez-vous qu'il y a beaucoup d'endémiques à une demi-heure de voiture ? Des centaines d'espèces d'orchidées, des saxifrages... » Les fleurs, ça l'inspire. « C'est comme les femmes. La même beauté dans les formes, les couleurs ». Il ajoute et son œil pétille « Chez moi, j'ai toujours les deux. »

Cela fait 27 ans que Robert Viani fait de la photo. Pendant longtemps, la musique - jazz et blues - ont suffi à son bonheur. Il gratte la guitare à ses heures. En 1995, il est assis au premier rang avec Michel Mazza pour le premier festival de blues laurentin. « Marcel Dadi, Chet Atkins, c'était magique ». Alors quand le blues quitte Saint-Laurent pour Nice avec l'association Adamas, c'est tout naturellement qu'il suit, raconte ce Laurentin pur jus rentré aux ateliers en 1993 à l'âge de 32 ans. Le gaillard est sérieux. Il gravit les échelons, devient gestionnaire des bâtiments.

L'idée de la photo le titille depuis un temps. « Quand je voyais des éclairages magnifiques sur scène, j'avais envie de les immortaliser. » Il a suffi d'une rencontre lors d'un dîner. « Il y avait René Lombard, un spécialiste de la macro-photo. On a commencé à discuter et tout de suite, on s'est trouvé des points communs. C'est lui qui m'a tout appris.

Aujourd'hui on est plus qu'ami ». Ensemble il y a 25 ans, ils ont fondé le club photo où Robert Viani donne des cours à une vingtaine d'élèves une fois par semaine.

## « Je suis capable de rester une heure devant une fleur »

Quand il a commencé la macro avec l'argentique, chaque week-end, il ramenait 3 à 5 pellicules dans sa besace : « ça coûtait un bras ». Avec le numérique, il fait 6 à 7 fois plus de prises de vues sans crainte d'exploser le budget. « On fait plusieurs photos avec la mise au point décalée pour avoir une profondeur de champ. On travaille avec l'hyperfocale, à 5-20 cm centimètres du sujet, fleur ou insecte. Faut se coller. J'adore la macro, mais j'adore encore plus regarder une fleur. Je suis capable de rester une heure devant pour la voir s'ouvrir, se fermer. »

Il fait aussi des photos de scène (musicale). Touche un peu au portrait. « On a un studio au club où on a travaillé le portrait. Mais c'est devenu compliqué avec le droit à l'image ». Au moins, les fleurs ne lui feront pas de procès.

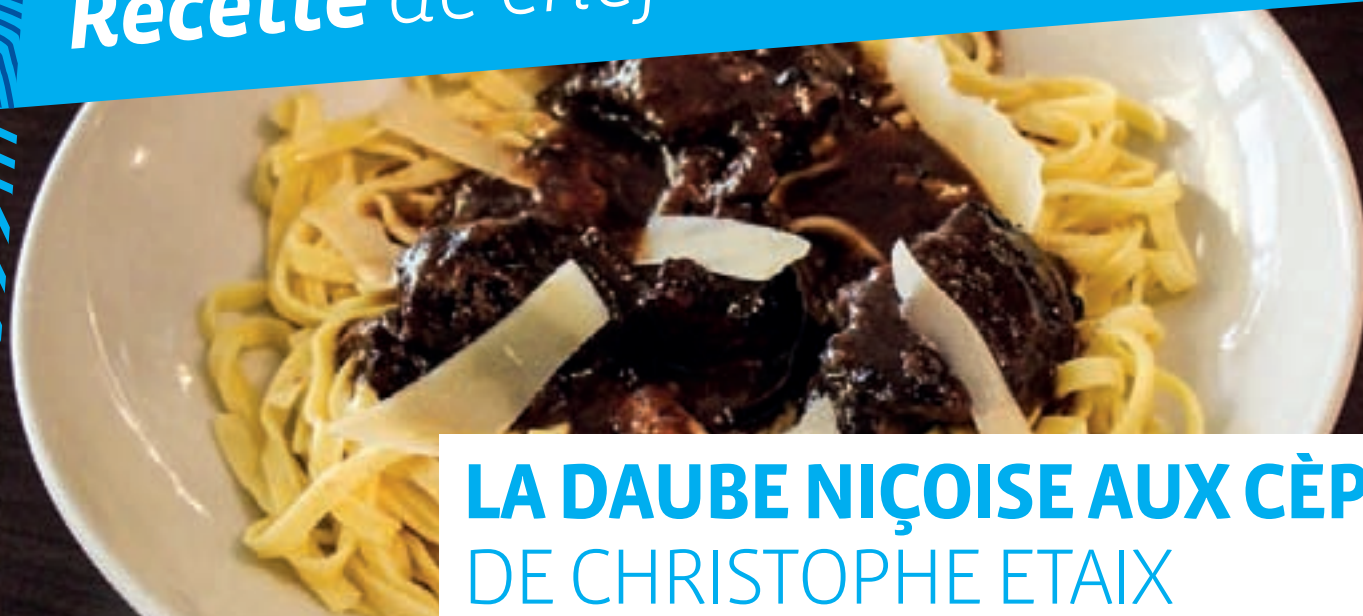
La vie de Robert Viani est réglée comme du papier à... musique. Quand il n'est pas en mairie, c'est qu'il est dans le Mercantour ou au club photo, ou à un concert de guitare acoustique, ou encore en train de bosser sur une nouvelle exposition. Du 13 au 28 février, a eu lieu la 11<sup>e</sup> édition de « Regards photographiques ».



« Avec Jean-Pierre Vulvert, on a organisé une rencontre autour d'un verre. L'idée était de réunir tout le monde, amateurs et gens reconnus dans la photographie. » Pour la prochaine édition, il aimerait élargir l'espace d'exposition et faire revenir Dominique Fernandez qui était l'invité d'honneur en 2011. Les 11 et 12 mars, l'Union régionale 13 lui avait confié l'organisation du concours de la Fédération française de photo. « En 2015, le club laurentin avait fini 2<sup>e</sup> avec 3 photos montées en nationale ». Les 13 et 14 juin, ses élèves exposeront leur travail au centre culturel sur le thème de la lumière. C'est déjà dans la boîte.

Il n'y a pas photo, Robert Viani est un homme heureux.





## LA DAUBE NIÇOISE AUX CÈPES DE CHRISTOPHE ETAIX



Merci au chef !

**La Sartaïa**  
45, rue Léonard Anfossi  
06700 Saint-Laurent-du-Var  
04 93 14 47 67



## UN #, UN THÈME ET VOTRE TALENT !



À l'occasion du lancement de ce nouveau bulletin municipal, toute l'équipe de rédaction a souhaité mettre à l'honneur Saint-Laurent-du-Var vue par les Laurentins.

Nous sélectionnerons à chaque nouveau numéro des photos de Saint-Laurent-du-Var que vous aurez prise et partagée via notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/VilledeSaintLaurentduVar/>

Taguez votre photo avec le #SLVMag et indiquez quand et où a été prise la photo, nous nous chargeons du reste !

Pour cette première, l'équipe a choisi pour thème « **Saint-Laurent-du-Var insolite** », alors laissez s'exprimer votre créativité et partagez avec nous vos plus beaux clichés !

Rendez-vous dans le prochain magazine pour connaître les plus créatifs d'entre vous.





## LE BOURGEON DU VOLLEY-BALL STADE LAURENTIN

**Pour sa première saison en N2, l'équipe de Pascal Drouot a assuré son maintien en accédant aux play-offs. Et engrangé de l'expérience pour les années à venir.**

Le Volley-ball Stade Laurentin a ouvert de grands yeux sur ce fruit aux saveurs souveraines. Invaincue en Prénationale il y a deux saisons et en Nationale 3 l'année suivante, nouvelle invitée parmi les commensaux prestigieux du grand banquet de Nationale 2, l'escouade de Pascal Drouot, vice-championne de N3, avait le regard de l'enfant qui découvrait son nouveau parc. Il était un jeune explorateur pas impressionné par les vastes plaines qu'il allait cheminer.

Outsider dans un monde jusqu'alors inconnu, l'équipe laurentine déployait son appétit et ses désirs ardents. Un vent frais, une aubaine pour des joueuses brandissant les armes et le poing sans couardise. Pascal Drouot, le coach, disait avant de commencer : « *Le niveau est fort, mais on veut être à la hauteur.* » Si le maintien apparaissait pour certains une lune inaccessible, coach, président et joueuses nourrissaient des rêves d'exploit. Dès l'entame de la saison, le VBSL se tenait fier et droit. La prairie était immense, mais elle avait une envie féroce de la parcourir. Pour ses deux premiers matchs, il fit une belle fête. Le VBSL gagnait sur le parquet de l'Entente Sportive Le Cannet CFC (3-1) avant de récidiver sur ses terres contre le Racing Club de Cannes (3-1).



| N° de maillot | NOM        | PRENOM        | AGE    | TAILLE | POSTE                     |
|---------------|------------|---------------|--------|--------|---------------------------|
| 1             | LIEBERT    | Charlie       | 27 ans | 1m80   | Centrale                  |
| 2             | MOSCARDO   | Julie         | 26 ans | 1m71   | Passeuse                  |
| 3             | PEREZ      | Marion        | 27 ans | 1m85   | Réceptionneuse/Attaquante |
| 4             | PANTALACCI | Anaïs         | 17 ans | 1m65   | Passeuse                  |
| 5             | DEGIONANI  | Sandra        | 30 ans | 1m71   | Réceptionneuse/Attaquante |
| 6             | SANCHEZ    | Clara         | 20 ans | 1m76   | Réceptionneuse/Attaquante |
| 7             | DIEZ       | Marie-Camille | 23 ans | 1m72   | Pointue                   |
| 10            | BACHELERY  | Léa           | 19 ans | 1m80   | Centrale                  |
| 11            | REBUFFEL   | Manon         | 21 ans | 1m75   | Réceptionneuse/Attaquante |
| 12            | BERTANY    | Julie         | 27 ans | 1m76   | Libéro                    |
| 15            | MELANI     | Audrey        | 25 ans | 1m78   | Centrale (capitaine)      |
| 18            | LIPTAKOVA  | Katarina      | 30 ans | 1m80   | Pointue                   |
|               | DROUOT     | Pascal        | 31 ans |        | Entraîneur                |
|               | ALBA       | Robin         | 23 ans |        | Entraîneur adjoint        |

Les filles du président Remond flottaient dans un bonheur béat. « *On ne pouvait pas espérer meilleure entame. Ces victoires ne préjugent de rien, mais c'est un vrai plaisir à ne pas boudier et je crois que le public va lui aussi avoir envie d'y goûter.* » Dans les regards, la joie scintillait. « *On avait vraiment envie de prouver que l'on pouvait être compétitif à ce niveau-là,* » glissait le timonier Drouot qui avait parfaitement bien préparé son plan de bataille. « *Avec Robin Alba, mon adjoint et l'ensemble des joueuses, nous avons entamé une préparation très précoce de manière à être prêt et à engranger des points rapidement pour tenter de nous mettre à l'abri,* » explique l'ancien passeur du Nice VB.

En dépit d'un revers face à l'actuel leader de la poule, Nîmes au terme d'un tie-break haletant, les Laurentines traçaient leur chemin avec deux nouvelles victoires consécutives.

Ces quatre succès pour une défaite permettaient à l'escouade laurentine de se mettre sur une bonne dynamique. Et le temps a fait son œuvre. Le VBSL a sculpté sans bruit son morceau d'argile. Les jeunes et les anciennes ont pétri la pâte ensemble, façonné ce joli nuage d'avenir, annonciateur de beau temps. « *Si sur le plan financier, nous n'avions pas les moyens de lutter avec Cannes, Le Cannet ou Monaco, notre état d'esprit, la solidarité et les valeurs affichées par les filles nous ont permis de réaliser un exploit en nous qualifiant à l'issue du premier tour pour les play-offs tout en assurant notre maintien,* » indique Pascal Drouot lorsqu'il évoque l'âme de ses guerrières.



Le BSBL était en marche, avec ses qualités et ses défauts. Armée bien ordonnée, phalange de mélanges, fines tacticiennes de guerres antiques et de jeunes athlètes au corps à peine strié par les combats. Joueuses de tête et d'expérience au mental d'airain, poutres porteuses, et bijoux purs, semeuses à tous vents.

Le maintien dans les fouilles, une nouvelle histoire était à écrire avec le début de la phase des play-offs. Elle s'avérera beaucoup plus compliquée. Un mauvais signe du destin. D'autant qu'au mois de février le ciel c'est littéralement écroulé sur la tête du VBSL. « *Une partie du toit de la salle Joseph Pagnol est tombée. Bilan des courses, nous avons dû jouer nos matchs à domicile à Cagnes-sur-Mer notamment où dans la salle Carton, des enceintes où nos joueuses avaient très peu de repères,* » souligne le président Rémond. Cet impondérable scellera définitivement la saison laurentine. « *Cela devenait compliqué de lutter face à des équipes réputées plus fortes. Ces play-offs auront été l'occasion d'engranger de l'expérience pour le futur,* » glisse Pascal Drouot.

L'histoire était finie. Le VBSL n'était pas un héros, mais il avait été un digne aventurier en récoltant pour sa première saison en N2 le maintien dès la première phase. Un joli parterre duquel s'échappe le pollen de l'espoir. Un jardin à cultiver et à soigner pour un club en quête de nouveaux exploits.







## LABEL « FAMILLE PLUS MER »

Marie-France CORVEST, Conseillère Municipale déléguée au tourisme nous reçoit dans ses bureaux pour en parler.

### Qu'est le Label « FAMILLE PLUS MER » ?

MFC – C'est un label national géré par trois associations d'élus : l'Association Nationale des Maires des stations de Montagne (ANMSM), l'association nationale des élus des territoires touristiques (ANETT dont nous sommes adhérents) et la fédération française des stations vertes de vacances et des villages de neige. En plus, ce label est soutenu et reconnu par les Services de l'État en charge du Tourisme.

Il est décliné sur 4 territoires : MONTAGNE, MER, NATURE et VILLE. Celui qui nous concerne : « FAMILLE PLUS MER ». 49 destinations MER sont labellisées en France. Deux dans les Alpes Maritimes : MANDELIEU et SAINT LAURENT DU VAR.

Pour sa part Nice est labellisée « FAMILLE PLUSVILLE »

### Depuis quand Saint Laurent du Var a reçu cette distinction ?

MFC- Depuis 2012, avec renouvellement tous les 3 ans. Les perspectives pour le renouvellement de 2015 étaient les suivantes :

- Dynamiser le réseau et le label en intégrant des prestataires de qualité dans la démarche.
- Faire évoluer les outils et supports du label en fonction des besoins des familles et des retours du terrain.
- Renforcer la notoriété auprès des familles, via une communication locale : internet et mise en place d'une communication au niveau national.

- Développer des partenariats favorisant la notoriété du label.

Tous ces critères ayant été remplis par notre service Tourisme, ce Label « FAMILLE PLUS MER » nous a été renouvelé depuis octobre 2015 pour trois ans jusqu'en 2018.

### Quels sont les avantages pour une famille de profiter de ses vacances à St Laurent ?

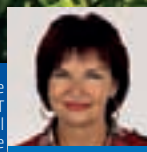
MFC – Ce label garantit aux vacanciers partant en famille de bénéficier d'un accueil et de prestations adaptées à leur besoin. De plus chaque partenaire propose des jeux, des gestes d'accueil et ou des tarifs préférentiels pour la famille afin de passer de merveilleuses vacances à SLV.

### Avez-vous des partenaires locaux qui vous accompagnent dans cette démarche de qualité de ce Label « FAMILLE PLUS MER » ?

- MFC – Évidemment,
- en Hébergement : les hôtels HOLIDAY INN, NOVOTEL, RESIDENCE PIERRE et VACANCES, un meublé « villa l'élégante ».
  - en restauration : Beach Club, Bay Star Café, le restaurant « Côté Jardin » du Novotel, la Cafétéria du Centre Nautique.
  - en prestataires de loisirs : Club Var Mer, Glisse Paradise et certains centres d'animations AGASC : Centre nautique, centre équestre, la Maison de la danse, Centre d'animation des Pugets.

En cours de labellisation, la ludothèque **Croc Ta Ludo**.

Marie-France CORVEST  
Conseiller Municipal  
Déléguée au Tourisme



## ANNÉES FOLLES : LE TEMPS DU RENOUVELLEMENT

La commune acquiert une ancienne maison de maître et une maison fermière qui deviendront le nouvel Hôtel de ville, en 1921. En 1991, la mairie est déplacée au Parc Layet, l'ancien Hôtel de ville se transforme alors en Conservatoire Municipal de Musique et d'Art Dramatique en 1994.

La Place Saint-Antoine, dans les années 1920, très fréquentée des laurentins, abritait la Chapelle Saint-Antoine, lieu de réunion de la confrérie des Pénitents blancs. Celle-ci a été détruite en 1935, dans le but de permettre une extension des routes.



L'Hôtel-Bar, le Victoria, une enseigne incontournable au sein de notre commune depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a fermé ses portes très récemment, au cours du mois d'octobre 2015.

L'arrivée du tramway à la gare de Saint-Laurent-du-Var, en 1923.

La mise en place du tramway de Nice et du littoral a été effectuée au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans les années 1920, 11 lignes avaient été développées, néanmoins le bus devient un transport privilégié et progressivement les lignes de tramway vont disparaître à partir de 1927.



## PARTAGEZ VOS SOUVENIRS !

**Vous pouvez à votre tour contribuer à la sauvegarde du patrimoine laurentin. Pour cela, il suffit de vous rendre au sein de votre mairie, 222 Esplanade du Levant, vos photos seront scannées par un agent et vous seront immédiatement restituées.**

**Rendez-vous au service Archives de votre mairie :**

**Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h  
Le vendredi de 13h30 à 16h30  
Téléphone : 04 92 12 42 41**



# Votre agenda



CCAS

› Pestes, 22 avril



22

› Les p'tites ouvreuses, 29 avril



29

Jun

› Très court international festival, 10 juin



18<sup>e</sup> édition  
3-12 juin 2016  
partout simultanément

10

› Cinema en plein air, La famille Béliet, 30 juin



30

› Exposition Adelia Martins, du 22 juin au 1<sup>er</sup> juillet



22  
AU  
01



Office de Tourisme

Avril

› Journée vacances en famille sur le thème du cirque, 6 avril, Esplanade Les Goélands, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

› Pugets Land, les 13 et 16 avril, Quartier Les Pugets, de 10h à 18h30

Mai

› Concours de chant, Finale Juniors (dès 8 ans), 28 mai, salle A, de 18h30 à 22h



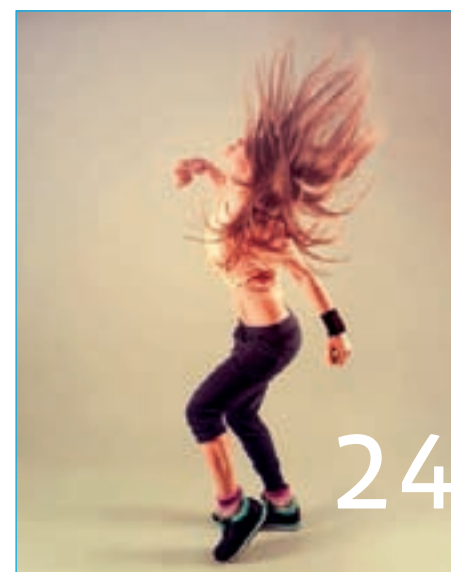
28

Jun

› Sup Trans Côte d'Azur, 5 juin, Centre Nautique de l'AGASC, de 9h à 14h

› Journée du loisir adapté, 11 juin, Esplanade Les Goélands, de 10h à 19h

› Démonstrations et initiations de zumba avec l'école de danse Marlène et Julien, 24 juin, Esplanade Les Goélands, de 19h à 20h30



24



Sport

Avril

› Tour Auto Optic édition 2016, 23 avril, passage sur la Commune (autoroute) à partir de 23h00

› Tournoi de Rugby Auréliano Castillo organisé par le Stade Laurentin Rugby, 30 avril, Stade des Iscles, la journée

Mai

› Tournoi de Rugby Octave Mayen organisé par le Stade Laurentin Rugby, 1<sup>er</sup> mai, Stade des Iscles, la journée



01

› Compétition Budokaï organisé par Stade Laurentin Budokaï, 7 mai, Dojo Hervé ALLARI, à partir de 9h

› Défi des Maternelles organisé par le Service des Sports, semaine du 9 au 13 mai, Stade et Gymnase municipal toute la journée avec les maternelles de la Commune

› Passage de la course à pied « 100km 100% sang » organisé par « Pentes et Côte d'Azur », 15 mai, Passage sur Esplanade des Goéland à partir de 11h

› Passage du Championnat de France des Rallye sur autoroute de la Commune, 21 et 22 mai

› 10 km de Saint-laurent-du-Var « Boucles Laurentines » organisé par le Stade Laurentin Athlétisme, 22 mai, parcours de 10 km sur la Commune, de 8h30 à 11h30

Jun

› Finales des Mini-Olympiades organisées par le Service des Sports, 17 juin, Gymnase municipal et sur le stade, toute la journée jusqu'à 16h

› Trail VTT organisé par l'A.S.V.M., 25 juin, Vieux Village, prévu en soirée





# Dans le respect de tous

Le meilleur de tous les impôts est le plus petit.

La réalité : une gestion rigoureuse pour stabiliser les impôts. Nous faisons ce que nous disons et nous disons ce que nous faisons. Nous nous étions engagés, notre engagement est tenu.

Une fiscalité 0% couplée à une politique d'investissement entraînent des réalisations concrètes : Berges du Var, Gare, Forêt des Pugets. Le Saint-Laurent de demain se prépare aujourd'hui avec nos projets.

Chers Laurentins, quelle fierté de sentir que la France se réveille à Saint-Laurent. Le résultat des urnes aux régionales est sans équivoque : le FN est désormais la première force politique laurentine, avec 42.14% des voix au premier tour contre 35.18% pour l'ex parti UMP de M. Ségura et 47.14 % des voix au second tour. Pour maintenir le système en place, le parti du Maire a accepté de s'associer au PS : un hara kiri anti-démocratique des élites socialistes qui ont violé la liberté de vote des électeurs. Mais cette alliance contre nature

Segura maire depuis 2 ans, quel bilan? En 2014 lors de la campagne électorale le maire actuel avait fait des promesses inconsidérées. Faire disparaître les HLM point du jour avec un relogement progressif dès 2016. Aujourd'hui malgré un incendie et une explosion récente, ce début d'engagement a été reporté de 2 ans voire plus. Un plan de déplacement urbain devait être mis en place pour fluidifier la circulation, qui se dégrade au quotidien, aucun début de solution n'a été proposé. Au cours du débat d'orientation budgétaire tous les projets

Le débat d'orientation budgétaire a présenté une curiosité, la même d'ailleurs que le débat éponyme du conseil Métropolitain. En effet les programmes de la section d'investissement sont présentés jusqu'à 2020!!! alors qu'un débat budgétaire se fait en principe sur une année!!! La grande nouvelle est : pas d'augmentation des impôts...

Réjouissant pour le contribuable, mais les finances à venir ne pourront certainement pas couvrir toutes les promesses électorales du candidat Maire. Les électeurs apprécieront!

Le DOB a été présenté lors du CM du 24 Février. C'est hélas un catalogue exhaustif de conjectures, de promesses, comme si la majorité était en campagne électorale, sachant que le budget n'en permettra pas le financement. Et sans vision pour la commune! Va-t-on réveiller la belle endormie?... Finies les théories! Maintenant t il faut des actes concrets et utiles et des investissements pour nos concitoyens! Votre communication outrancière ne suffira pas Monsieur le Maire à masquer la triste réalité des actions NON menées sur

Le chant des sirènes est fait de mensonge, Georges Braque avait raison : «La vérité existe. On n'invente que le mensonge». Les Laurentins sauront trier le bon grain de l'ivraie. Notre travail main dans la main avec la Métropole et le Conseil Départemental fait avancer nos projets dans l'intérêt des Laurentins.

Groupe Majorité de la ville de Saint-Laurent-du-Var

pour conserver le pouvoir et éviter toute preuve d'efficacité du FN n'apportera ni renouveau, ni solution efficace. Aussi, Laurentins contactez vos élus municipaux pour faire triompher la démocratie et élaborer un projet de municipalité 2020 aux couleurs de vos idées.

contact@saint-laurent-bleu-marine.fr  
Saint-Laurent Bleu Marine.

d'infrastructures sportives et culturelles ont disparu des études et des projets à venir. Les seules nouveautés le square Benes qui a été goudronné, dont vous jugerez l'opportunité, et la volonté délibérée de faire disparaître le tennis de Montaleigne, site multi activités qui accueille 350 adhérents et emploie 11 salariés.

Marc Orsatti, 0676175502, marc.orsatti@laposte.net,  
site : www.marcorsatti.fr/ Twitter, Facebook.

Nous avons pu apercevoir que les programmes prévus sont pratiquement les mêmes que ceux mis en place par l'équipe précédente, taxée d'immobilisme ! Peut être que Segura fera de la marche arrière!

Marc Moschetti, Henri Revel, Gisèle Casteu

la commune. Vous ne gérez rien en fait ! Le MDLR a réagi à cette présentation, et refusera le budget qui sera engagé le 30 mars, s'il demeure en l'état, car la ville mérite mieux et plus comme Le candidat maire l'avait promis!

Le Mouvement des Laurentins Republicains.  
Contact : 07 82 888 009 – laurentins.republicains@gmail.com  
Vos élus : M.Ghetti, S.Hamoudi, F. Israel, N. Roux-Dubois

# Où trouver votre magazine?

| SECTEUR                   | COMMERCE                              |
|---------------------------|---------------------------------------|
| Pugets                    | Couture Plus                          |
|                           | Pharmacie Haïder                      |
|                           | Boulangerie Multari                   |
| Centre-Ville              | Boulangerie "Aux Pains Laurentins"    |
|                           | Boulangerie "Blanc Douceur"           |
|                           | Hall de la Presse                     |
|                           | Boulangerie St Antoine                |
|                           | Boulangerie Curinier                  |
|                           | Boulangerie La Cigale                 |
|                           | Tabac                                 |
|                           | U Express                             |
|                           | Boulangerie Madame Tartine            |
|                           | Laverie Riviera Pressing              |
| Boulangerie La Laurentine |                                       |
| Empereur                  | Boulangerie le Moulin de Flor         |
|                           | Tabac Presse La Civette de L'Empereur |
|                           | Boulangerie La Provençale             |
|                           | Pharmacie Du Ragadan                  |
|                           | Gilles Pizzanelli traiteur            |
|                           | Intermarché                           |
| Gare                      | Station Service TOTAL                 |
|                           | Intermarché                           |
|                           | Station service AVIA                  |
|                           | Boulangerie Le Palais du Sucre        |
|                           | Sun Sea Club                          |
|                           | Fleuriste l'Atelier B                 |
|                           | Turquoise                             |
| CAP avenues               | La grande Récré                       |
|                           | Mac Donald's                          |
|                           | Hotel NOVOTEL                         |
| Flots Bleus               | Hôtel Holiday Inn (Bay Star Café)     |
| Port                      | Tabac du Port                         |
|                           | Station Service AVIA                  |
| RN7                       | Boulangerie BREAD                     |
| CC CAP 3000               | CC CAP 3000                           |
|                           | Restaurant l'Evasion                  |
| Montaleigne               | Franck Pizza                          |
|                           | Tennis Club de Montaleigne            |
| Point Mairie              | Hotel de ville                        |
|                           | Sports                                |
|                           | CCAS                                  |
|                           | ADEEL                                 |
|                           | Point Info Laurentin (OT)             |
|                           | Office Tourisme                       |

Vous souhaitez recevoir votre magazine municipal à votre domicile, merci de bien vouloir remplir ce formulaire et le retourner à l'adresse suivante :

Cabinet du Maire  
Hôtel de Ville  
222, Esplanade du Levant  
06700 Saint-Laurent-du-Var

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville :

e-mail : Téléphone :

N'oubliez pas votre magazine est également en ligne sur le site internet officiel de la ville : [www.saintlaurentduvar.fr](http://www.saintlaurentduvar.fr)





# CONCOURS de CHANT

TEL: 06 63 42 76 38

**FINALE JUNIORS**

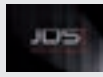
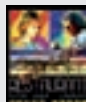
**SAMEDI 28 MAI 18H30**

Salle A (Esplanade du Levant)  
à Saint-Laurent-du-Var

**Juniors de 8 à 15 ans**  
**Adultes 16 ans et plus**

[passionchantcotedazur@gmail.com](mailto:passionchantcotedazur@gmail.com)

france  
**bleu**  
azur



SENSATIONS LIVE by Angélique